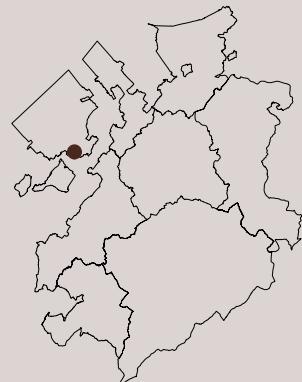




Au carrefour de deux axes secondaires, le gros village agricole de Ménières occupe une situation peu importante, au pied du coteau qui borde le nord-ouest de la vallée de la Broye. L'agglomération entretient en outre des relations très modérées avec ses environnements, partiellement colonisés par des lotissements résidentiels. Le site juxtapose sur une voirie en X, coupée par un axe transversal, deux composantes principales : une composante supérieure groupée de manière organique autour de l'église ; une composante inférieure établie de manière homogène sur deux branches qui se rejoignent à la jonction centrale. La localité possède certaines qualités spatiales notamment dans la composante inférieure, caractérisée par une succession régulière des façades gouttereaux, précédées d'avant-cours et d'annexes. Les qualités historico-architecturales y sont cependant modestes en raison de démolitions et de transformations très énergiques. Il est cependant à noter que Ménières possède un intéressant corpus de hangars agricoles qui animent les seuils d'agglomération et caractérisent fortement le paysage.



Statistiques

Commune de Ménières
Bâtiments : 367
Bâtiments protégés : 29

Qualités de situation



Pas de qualités particulières au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales



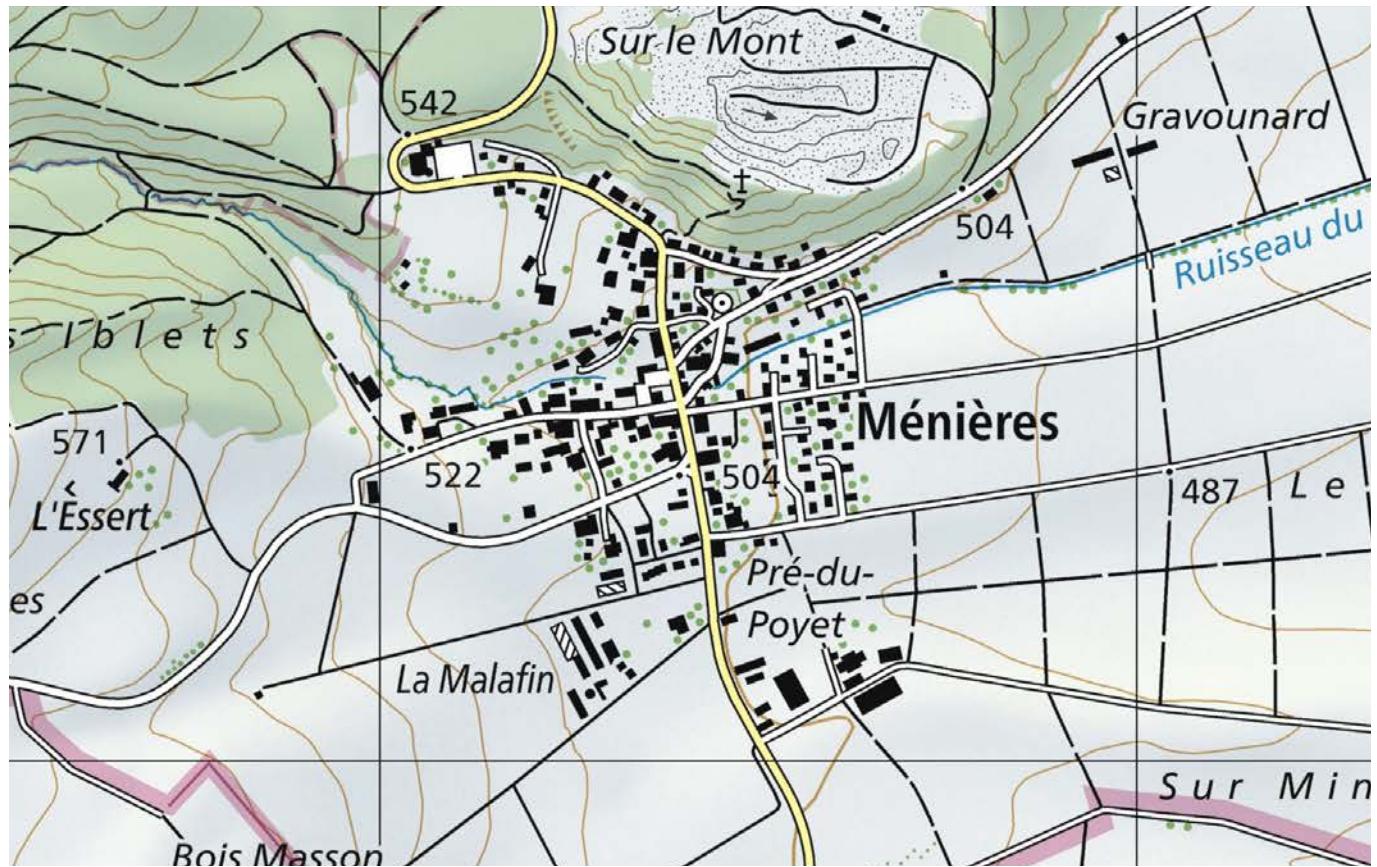
Certaines qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales



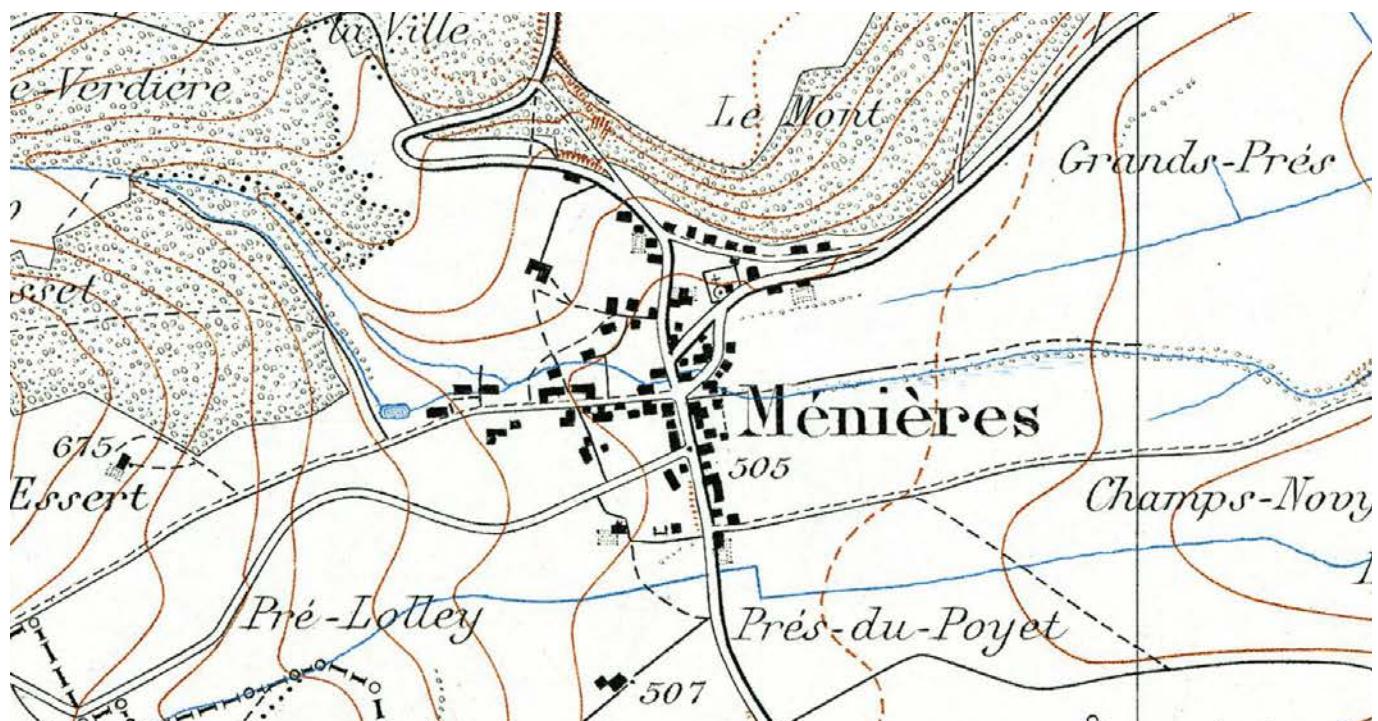
Pas de qualités particulières au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

Site actuel

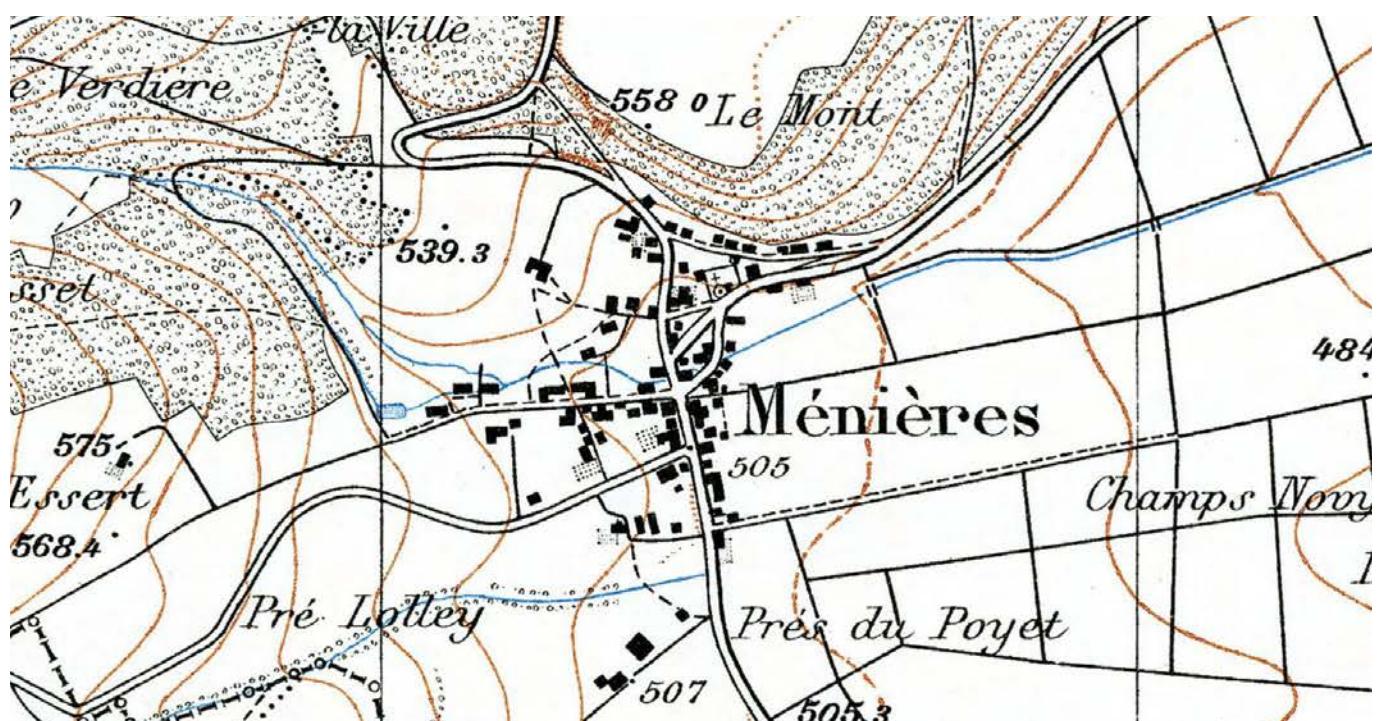


Évolution du site

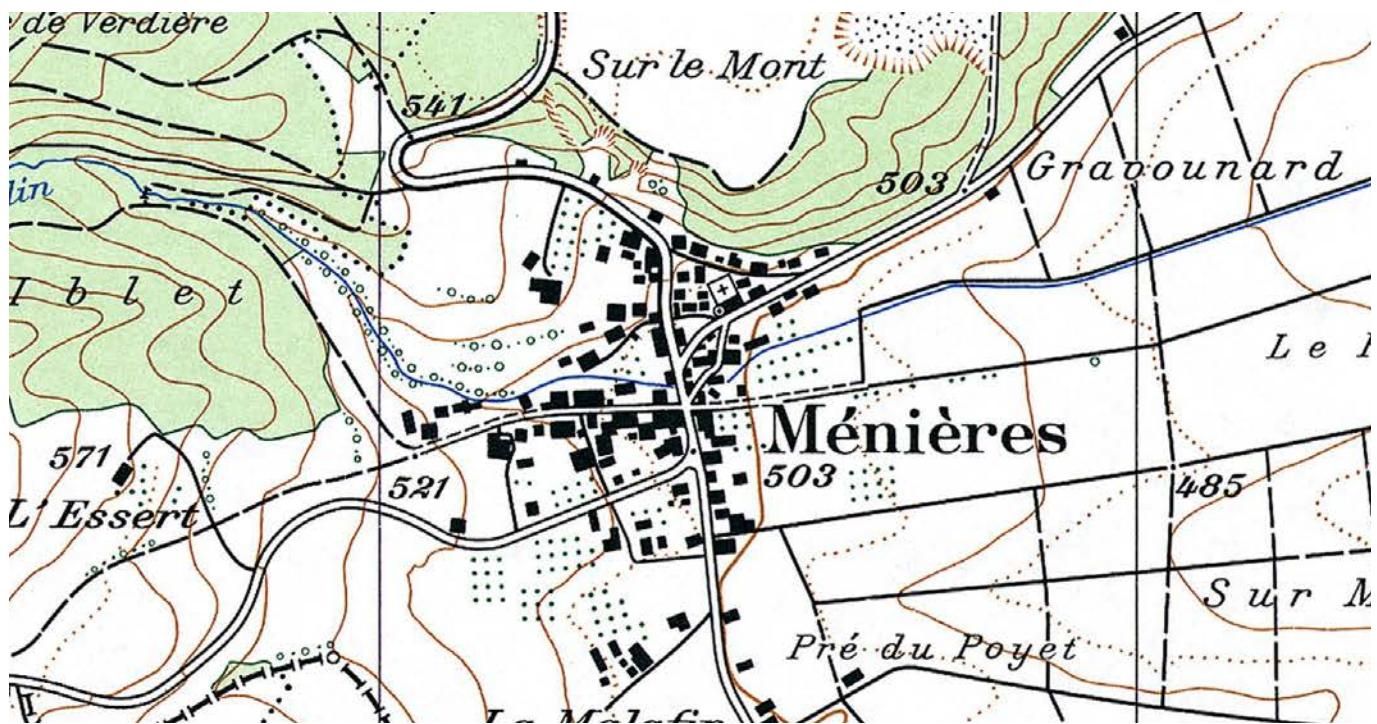
1900



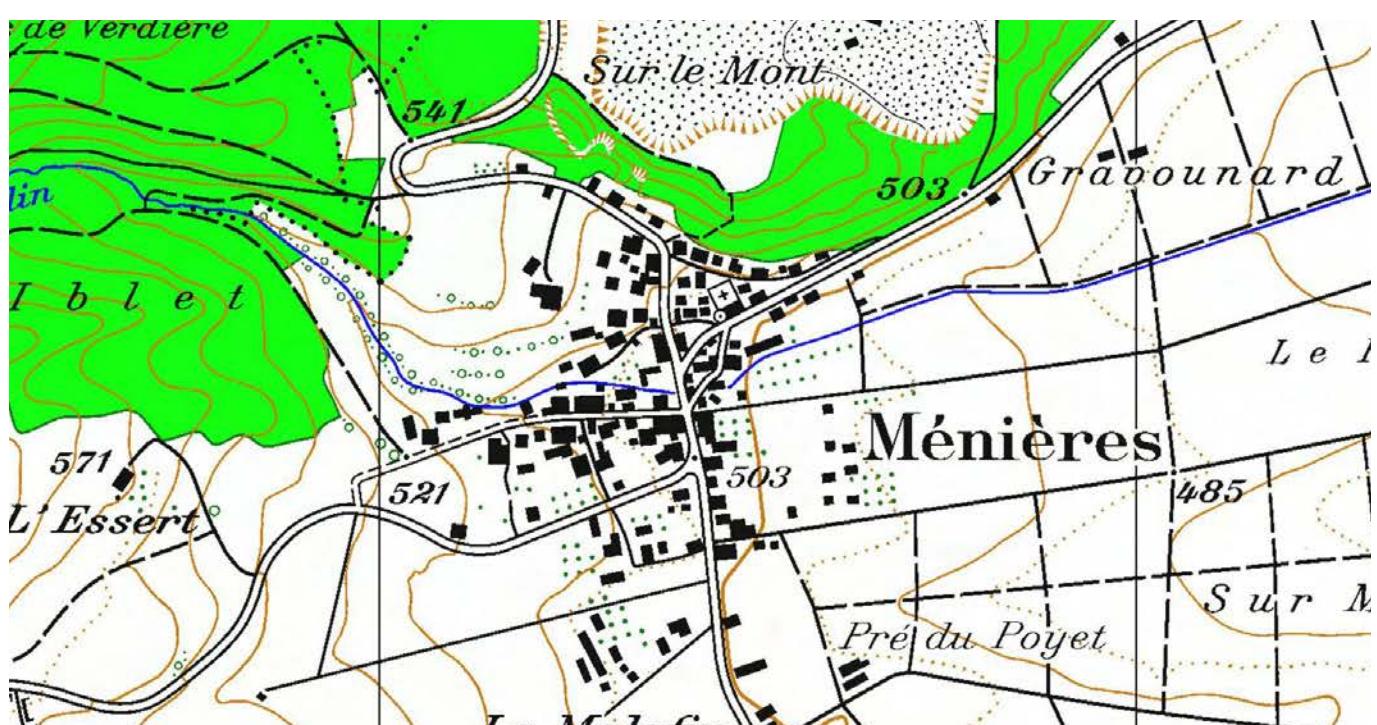
1945



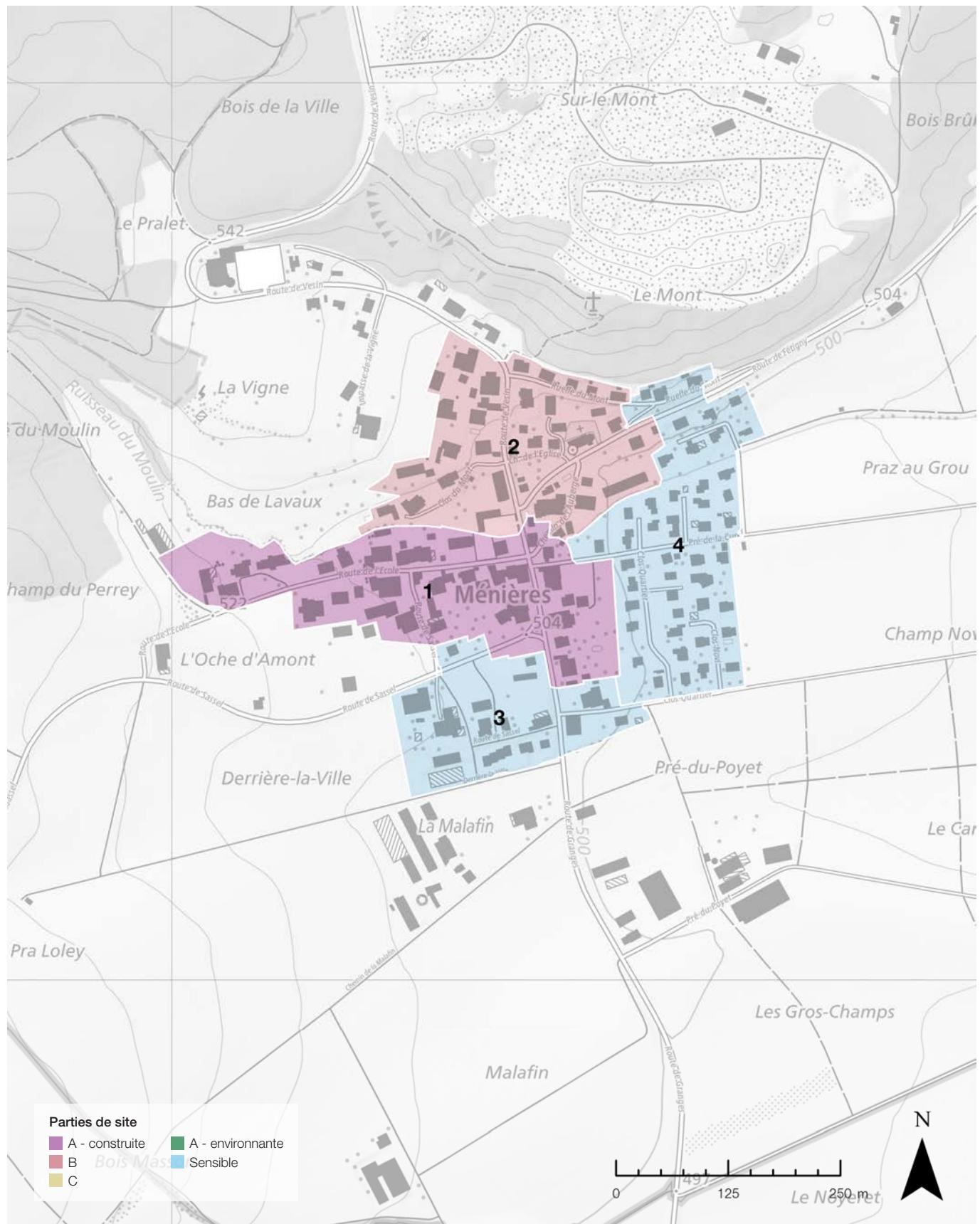
1976



1993



Parties de site



1 Noyau historique inférieur.

Composante méridionale, de part et d'autre de deux rues en équerre; fermes en maçonnerie, ou avec rural en construction mixte, en ordre discontigu, 18^e-19^e siècles, hangars agricoles et habitations, 20^e siècle.

Recommendations: les façades longitudinales des bâtiments ruraux contribuent fortement aux qualités de cet espace à forte composante minérale. Il est recommandé, lors de restaurations ou de transformations, de respecter la substance préexistante et de porter un soin tout particulier à la préservation des modénatures. Les nouvelles implantations devraient se substituer à ces volumes.



Objectif de sauvegarde

A

2 Noyau historique supérieur.

Composante nord de l'agglomération historique, sur l'amorce du coteau; église du 17^e siècle, très transformée, fermes et « carrées » en maçonnerie du 19^e siècle.

Recommendations: les avant-cours, jardins clos et terrains libres permettent de structurer l'espace. Il est recommandé de préserver la nature des espaces non bâties et d'éviter certains types de revêtements de sol inappropriés. Il conviendrait également de renoncer à une végétation uniforme et allogène, comme les haies de thuyas, aux barrières visuelles (palissades) ainsi qu'aux talus minéraux. Il est recommandé, lors de nouvelles implantations, de privilégier des teintes discrètes et naturelles.



Objectif de sauvegarde

B

3 Derrière-la-Ville. Aire hétérogène de fermes, hangars et villas en seuil méridional de localité.

Recommendations: il est recommandé, lors de nouvelles implantations, de privilégier des teintes discrètes et naturelles. Il conviendrait également de renoncer à une végétation uniforme et allogène, comme les haies de thuyas, ainsi qu'aux barrières visuelles (palissades). On évitera absolument les jardins de pierre et les talus minéraux, et on priviliera des entrées de garages souterrains discrètes. Il est enfin conseillé de conserver une entrée de localité harmonieuse.

Partie de site sensible

4 Extension résidentielle. Lotissement pavillonnaire sur le flanc est de

l'agglomération historique. Villas à toits en bâtière majoritairement de couleur anthracite, dès les années 1990, avec intensification dans les années 2010.

Recommendations: les nouvelles implantations doivent prendre en compte les relations visuelles qu'elles entretiennent avec le noyau principal. Non seulement les perspectives sur celui-ci mais également les vues depuis le noyau historique.

Partie de site sensible

Éléments structurants du site



2.4 Ancienne cure



2.3 Maison



2.2 Maison



2.1 Église Saint-Hilaire



1.4 Grenier



1.3 Succession de façades



1.1 Auberge aux XIX cantons



1.2 École primaire

Éléments structurants du site

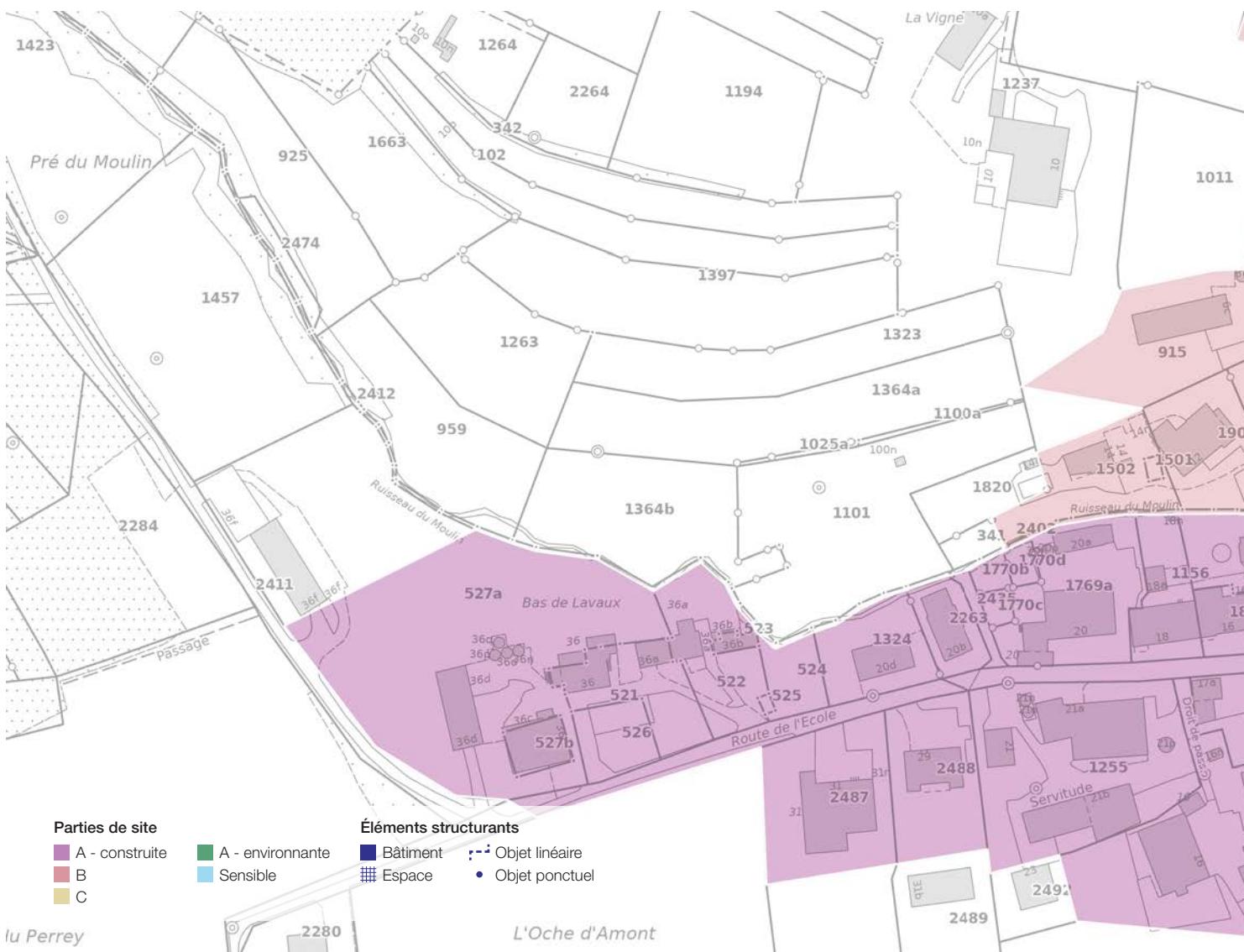
- 1.1 Auberge aux XIX cantons**, 1900-1901, reconstruction à l'emplacement d'une ancienne auberge. Traitement du pignon Heimatstil. Position centrale, à l'angle d'un carrefour.

1.2 École primaire, 1963, par Emilio Antognini. Construction à ossature dans la veine du classicisme structurel. Dans l'alignement amont de la composante principale.

1.3 Succession de façades, espace-rue structuré par les façades de quatre grandes fermes broyardes, 4^e quart 18^e siècle, de part et d'autre de l'axe principal.

- 1.4 Grenier**, 1655, ancienne propriété du notable François Rey (1818). Grenier-tour en maçonnerie. En fond de parcelle devant le pignon d'une ferme.

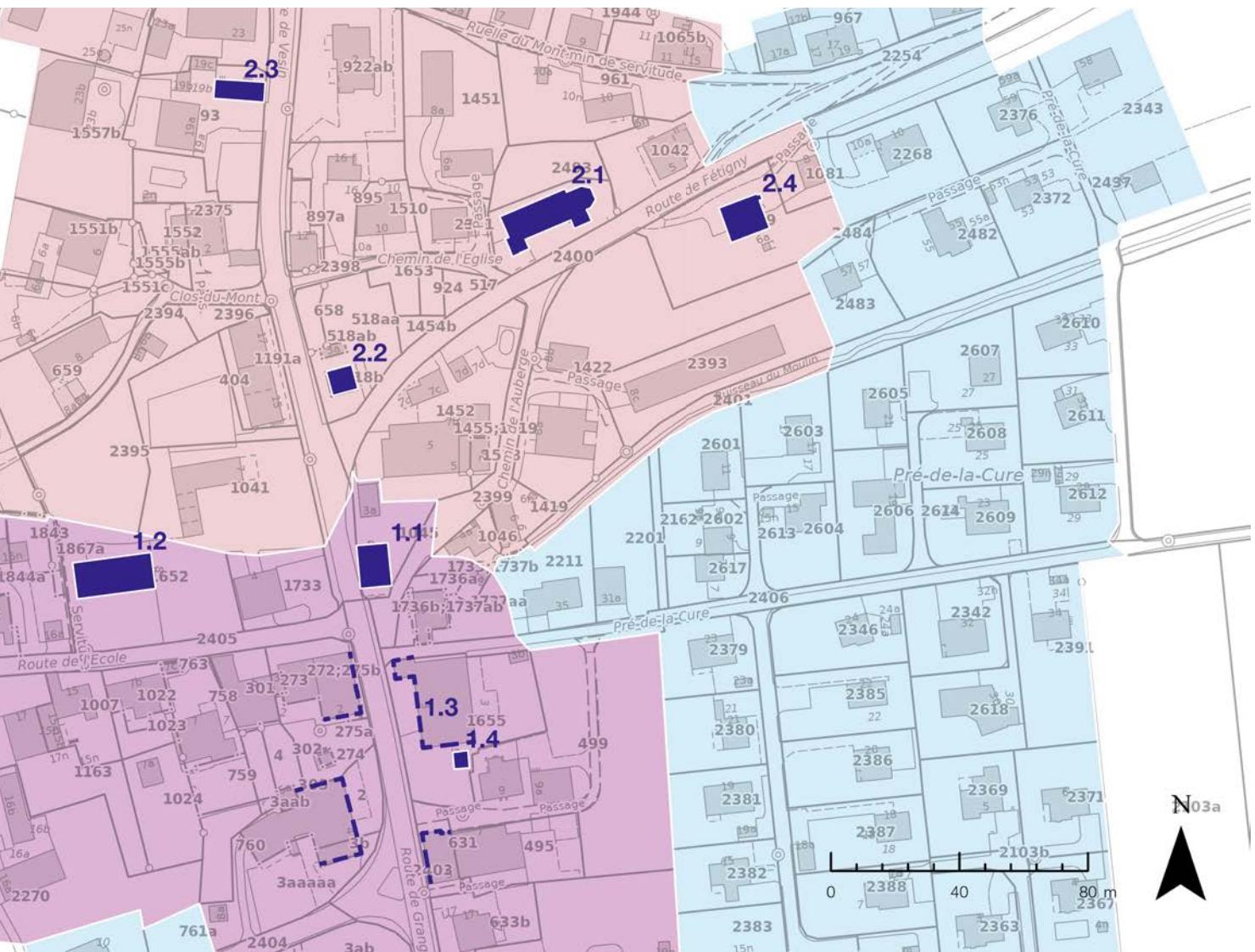
- 2.1 Église Saint-Hilaire**, 1697-1698 ; transformation radicale et réaménagement dans le style du Groupe de Saint-Luc, 1937, par Fernand Dumas ; restauration, 2007. Tour-porche à demi-hors-œuvre sur l'angle, ouvertures en berceau, et nef en fausses voûtes d'arêtes en arc trilobé. Position légèrement dominante, en seuil d'agglomération.



2.2 Maison, 1899, pour Marie Thierrin. Petite construction de plan carré, à deux niveaux et comble en bâtière, utilisée par la famille Moret comme épicerie, au milieu du 20^e siècle. À l'angle du carrefour principal, en contrebas de l'église.

2.3 Maison, vers 1878 (?), à l'emplacement d'un grenier propriété de la famille Corminboeuf depuis 1818 au moins. Carrée allongée à pignon en berceau. En seuil du noyau historique, précédée d'une avant-cour et d'un rural.

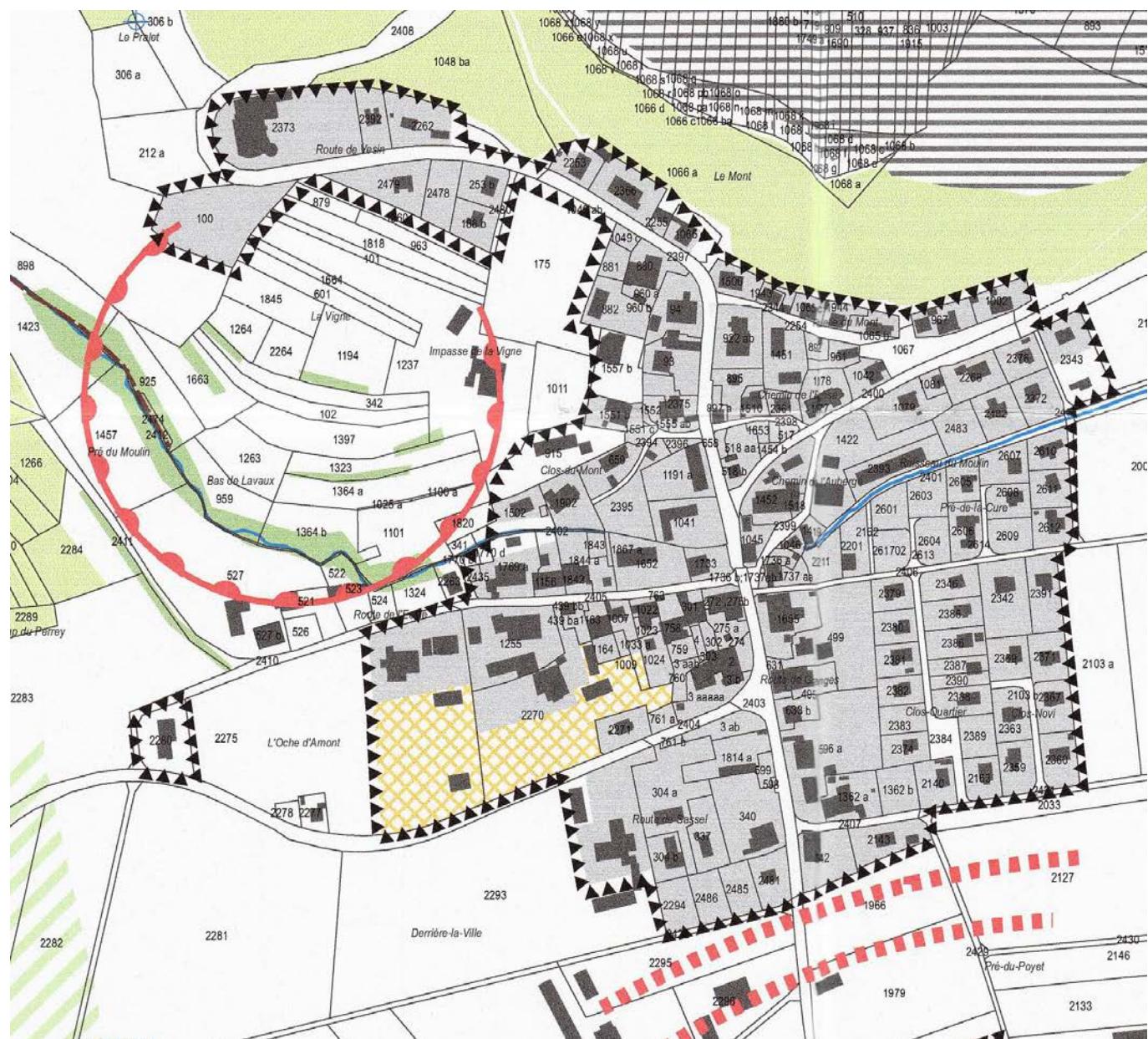
2.4 Ancienne cure, datée 1887, aujourd’hui habitation, à l’emplacement de la cure précédente, 1752-1753. Carrée néoclassique, à trois axes et chaînes d’angle, sous comble à quatre pans.



Aménagement du territoire

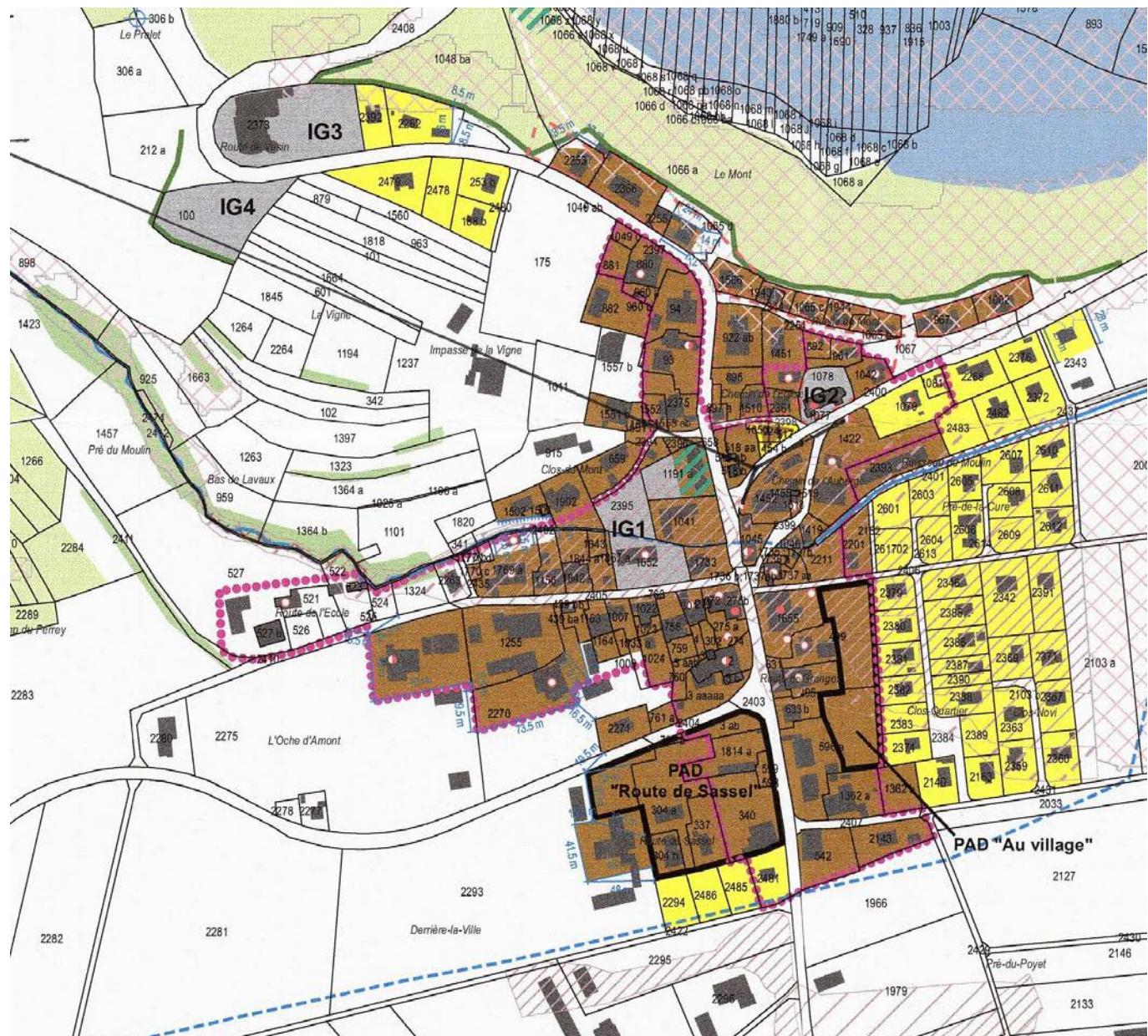
Plan directeur communal

L'extension de la zone à bâtir prévue au sud du noyau historique (partie de site 1) n'a pas d'influence sur le site construit. Les espaces entre les bâtiments et l'espace rue du noyau historique sont importants dans la définition du site historique. L'environnement peut donc être modifié sans que ces qualités soient mises en danger.



Plan d'affectation des zones

Les zones à bâtir définies au plan d'affectation des zones étaient toutes construites lors du passage sur place dans le cadre du relevé SCRoL. Nous avons donc analysé le site avec ces nouvelles constructions et le relevé SCRoL n'entre pas en conflit avec l'affectation du sol légalisée.



Notes

1

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti



Légende des éléments graphiques

Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

Qualités

Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

Objectifs de sauvegarde

Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

Qualités

Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

Service des biens culturels SBC
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
www.fr.ch/sbc

Février 2026

—

Direction & concept SCRoL
Frédéric Arnaud

Rédaction
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

Cartographie & graphisme
Ilse Bahnsen

Photographies
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

Cartographie et base de données SIG
Service des biens culturels SBC
Service de la géoinformation SGéo

Fonds de carte
© Swisstopo, État de Fribourg

Impression
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC
Amt für Kulturgüter KGA